

Mars 2018

PROFESSIONNELS DE SANTÉ



**Pourquoi et comment
préparer sa retraite
le plus tôt possible ?**

 **Groupe
Pasteur
Mutualité**

Document à caractère publicitaire

Entre professionnels de santé, c'est plus rassurant.

 @gpm_fr // www.gpm.fr

Assurance-vie

Vous le savez, les professionnels de santé perçoivent à la retraite entre **20% et 40%** de leurs derniers revenus d'activité selon la caisse de retraite d'affiliation.

Anticiper, c'est se protéger

Quand on est jeune actif, il est difficile de faire de la préparation de sa retraite, une priorité. Cependant, en **investissant tôt, en douceur et sur la durée, l'effort d'épargne sera plus indolore et le complément de retraite plus important.**

Comment maintenir son train de vie ?

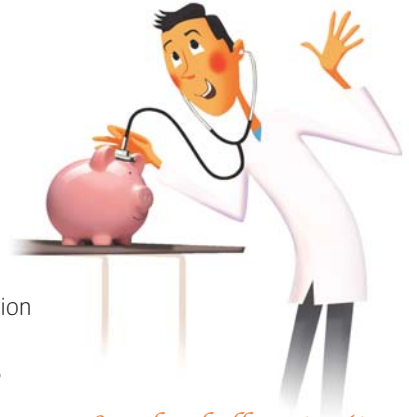
Épargne-retraite : un dispositif global

Préparer sa retraite s'envisage de manière globale. Commencer doucement par de petits versements réguliers ; accélérer avec des versements plus importants ; investir, notamment dans l'immobilier.

L'épargne retraite est un ensemble de dispositifs diversifiés qui évolue et se cumule au fil des années.

L'assurance vie : une solution souple et avantageuse

L'épargne est disponible à tout moment et les rachats effectués après 8 ans bénéficient d'un régime fiscal favorable. En cas de rachat, l'épargne constituée pourra être librement utilisée pour financer un projet ou pour s'assurer des revenus complémentaires faiblement fiscalisés (voir exemple assurance vie). Enfin, l'assurance vie offre la possibilité de sortir en rente viagère garantissant ainsi des revenus réguliers à vie en contrepartie de l'abandon définitif du capital.



« La plus belle retraite a besoin de plaisirs »

Jacques Delille

« Il ne faut pas mettre tous les œufs dans le même panier »

Un acheteur averti



et Retraite, nos solutions pour vous

Les réponses de Groupe Pasteur Mutualité

Le contrat **ALTISCORE MULTISUPPORTS²** vous permet :

- ▶ De gérer librement votre épargne en choisissant parmi **une trentaine de supports d'investissements disponibles**.
- ▶ D'avoir le choix d'options de gestion pour optimiser votre épargne.
- ▶ De procéder à **des arbitrages, modifier ses versements, effectuer des retraits...**
- ▶ De bénéficier **d'une garantie plancher optionnelle** (simple ou indexée) pour protéger votre famille des fluctuations boursières.
- ▶ D'effectuer des **versements libres ou programmés à partir de 75 €/mois**.

L'assurance vie et les produits d'épargne retraite se complètent : ils permettent de disposer pendant sa retraite à la fois d'un capital disponible et d'une rente viagère (versée à vie).

Le contrat **Retraite ALTISCORE MULTISUPPORTS** (loi Madelin), vous permet :

- ▶ De vous constituer un complément de revenus garanti à vie.
- ▶ D'effectuer des versements réguliers en respectant la classe de cotisations choisie, ou par de versements libres complémentaires **à partir de 600 €**.
- ▶ De bénéficier de plusieurs modalités de rente : **rente viagère, rente viagère réversible** et annuités garanties et de modes de gestion au choix : **libre, profilé ou profilé à horizon**.

La loi Madelin : une exclusivité pour la préparation de retraite des professionnels non-salariés

Plafond de déductibilité pour 2018

Pour un revenu compris entre 0 et 39 732 € ⁽¹⁾	Pour un revenu supérieur à 39 732 € ⁽¹⁾
10% du PASS soit 3 973 €	10% du bénéfice imposable dans la limite de 8 PASS + 15% sur la fraction du bénéfice comprise entre 1 fois et 8 fois le PASS soit au maximum 73 503 €

Exemple

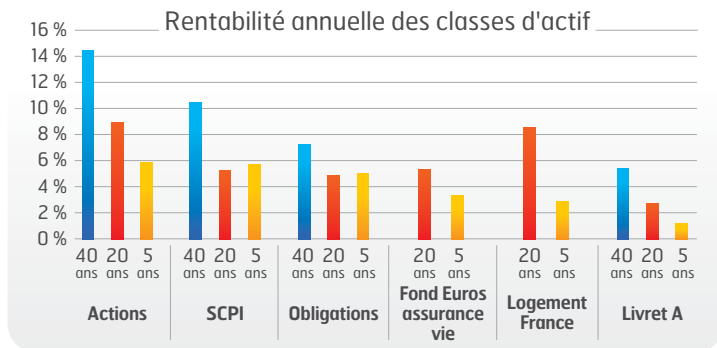
Le Dr B., marié avec 2 enfants, réalise un bénéfice de 100 000 € en 2018. Il pourra donc déduire au maximum, s'il ne dispose pas, par ailleurs, d'autres contrats de retraite supplémentaire :
19 040 € en 2018 =
(100 000 € x 10%) +
(100 000 € - 39 732 €⁽¹⁾) x 15%.

(1) PASS 2018 (Plafond annuel de la Sécurité Sociale)

accompagner

Optimiser grâce à la diversification

Commencer à épargner jeune permet, non seulement de capitaliser en douceur, mais également d'investir sur des supports financiers plus dynamiques en limitant les risques. En effet, les sommes placées à long terme autorisent des fluctuations beaucoup plus importantes que celles investies sur le court terme. **Sur le long terme, le marché action reste le plus performant.**



Source IEIF / Juin 2015

« Les œuvres importantes résultent plus rarement d'un grand effort que d'une accumulation de petits efforts »

Gustave Le Bon

IMPORTANT : Les montants investis sur les supports en Unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Ainsi, l'assureur s'engage sur le nombre d'Unités de compte et non sur leur valeur. C'est pourquoi nous mettons à votre disposition des supports présentant un niveau différent d'exposition au risque. **En tout état de cause, le résultat passé ne préjuge pas du résultat futur.**

Optimiser grâce à l'investissement programmé

Les versements programmés permettent de **dynamiser son épargne tout en atténuant les fluctuations boursières sur la durée.**

Ainsi, vous pourrez profiter des différents supports en unités de compte proposés dans notre gamme **ALTISCORE**. Vous pourrez mixer **support financier, action, immobilier ou sectoriel**. L'important est de respecter les bases d'une stratégie d'investissement raisonnable : **la diversification, le temps et la progressivité.**

*« Prédire la pluie ne compte pas.
Ce qui est important,
c'est de construire des arches. »*

Warren Buffett



Exemple Assurance vie

Monsieur B, a vendu les parts de son cabinet.

Cette cession lui a permis de dégager un capital de **100 000 €** qu'il souhaite investir en vue d'un complément de retraite de 3 000 €/an (rachats bruts) sans toucher au capital initial.

Il décide de souscrire un contrat d'**assurance vie ALTISCORE MULTISUPPORTS²** tenant compte de :

- 25 € de frais d'adhésion,
- 0,5 % de frais de gestion fonds euros,
- 1 % de frais sur versement,
- 0,6 % de frais de gestion UC.

et d'une répartition de :

- 60 % fonds euros ALTISCORE à 2 % net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux et fiscaux,
- 40 % d'UC à 4,5 % net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux et fiscaux.



Année	Rachat brut	Impôts et taxes sur les rachats	Rachats nets d'impôts et de taxes	Pression fiscale (impôts et taxes sur rachats bruts)	Capital au 31/12
2018	0 €	0 €	0 €	0 %	101 740 €
2019	3 001 €	10 €	2 991 €	0,35 %	101 516 €
2020	3 001 €	30 €	2 971 €	0,99 %	101 305 €
2021	3 001 €	49 €	2 952 €	1,63 %	101 106 €
2022	3 001 €	68 €	2 933 €	2,26 %	100 920 €
2023	3 001 €	86 €	2 915 €	2,87 %	100 748 €
2024	3 001 €	104 €	2 897 €	3,48 %	100 590 €
2025	3 001 €	84 €	2 917 €	2,80 %	100 446 €
2026	3 001 €	65 €	2 936 €	2,16 %	100 317 €
2027	3 001 €	73 €	2 928 €	2,45 %	100 203 €
2028	3 001 €	82 €	2 919 €	2,73 %	100 104 €
2029	3 001 €	90 €	2 911 €	3,00 %	100 022 €
2030	3 001 €	98 €	2 903 €	3,26 %	99 956 €
2031	3 001 €	107 €	2 894 €	3,55 %	99 907 €
2032	3 001 €	114 €	2 887 €	3,80 %	99 875 €
2033	3 001 €	121 €	2 880 €	4,04 %	99 862 €
2034	3 001 €	129 €	2 872 €	4,31 %	99 867 €
2035	3 001 €	137 €	2 864 €	4,58 %	99 891 €
2036	3 001 €	145 €	2 856 €	4,83 %	99 936 €
2037	3 001 €	151 €	2 849 €	5,05 %	100 000 €
	57 019 €	1 743 €	55 276 €	3,06 %	100 000 €

Les montants investis sur les supports en Unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Ainsi, l'assureur s'engage sur le nombre d'Unités de compte et non sur leur valeur.

Les revenus complémentaires de Monsieur B seront de 55 276 € net (tout en conservant le montant du versement initial). La pression fiscale, hors prélèvements sociaux est de 3,06 %.

Cette simulation n'a aucune valeur contractuelle et ne saurait préjuger du niveau des performances à venir.

CONTRATS D'ASSURANCE VIE DE LA GAMME ALTISCORE

Envie de sérénité et de performance

pour votre épargne ?



Une fois de plus, le support en euros des contrats de la gamme Altiscore affiche une des meilleures performances du marché en 2017. Sa gestion financière rigoureuse et qualitative sur la durée en fait une des solutions d'épargne les plus sûres pour construire vos projets d'avenir.

+ de 140 conseillers et 10 Conseillers en gestion de Patrimoine
répartis sur l'ensemble de la France, sont à votre écoute et à votre disposition.

Pour en savoir plus

Contactez votre Conseiller départemental au

01 40 54 54 54

Du lundi au vendredi - de 8H30 à 18H00

ou consulter notre site : **www.gpm.fr**



Les contrats d'assurance-vie ALTISCORE sont garantis par GPM ASSURANCES S.A., Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 55 555 750 euros. Entreprise régie par le Code des Assurances.
34, boulevard de Courcelles - 75809 PARIS cedex 17 - 412 887 606 RCS Paris.